



Rapport d'information du Conseil communal

relatif à l'évolution du journal officiel de la Ville, Le Tourbillon

du 9 août 2023

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

Le journal officiel de la Ville, Le Tourbillon, a vu le jour en septembre 2021. L'objectif du Conseil communal était et est toujours de pouvoir créer du lien avec les citoyen-ne-s de la ville en les informant de manière objective et circonstanciée, sans esprit polémiste, de la vie de leur cité. Le programme de législature 2020 – 2024 précise ce qui suit : *"Pour répondre aux nécessités croissantes d'informations fiables et distanciées, dans un monde aux plateformes mouvantes, instables et instantanées, Le Conseil communal assurera le lancement d'un mensuel officiel de la Ville [...] Un tel support [...] encouragera chaux-de-fonnières et chaux-de-fonnières à vivre leur ville, en renforçant d'autant leur sentiment d'appartenance et de fierté, et indirectement renforcera la cote et l'attractivité de la cité."*

Concrètement, il s'agit de mettre en relief les événements phares, d'expliquer les politiques mises en œuvre et de donner la parole aux acteurs qui font la ville : les associations (sportives, culturelles ou autres), les commerçants, les services de la Ville ou encore les citoyen-ne-s lambda. De fait, pour toucher le spectre le plus large possible de lecteurs, il a été décidé de produire ce journal officiel sur format papier et de le diffuser onze fois par année en tout ménage. Depuis quelques mois, Le Tourbillon peut également être consulté sur un site internet spécifique (www.letourbillon.ch).

Les retours qui parviennent au Service de la communication comme au Conseil communal sont positifs. Les sollicitations de la part des uns et des autres afin qu'un article spécifique leur soit consacré sont si nombreuses que le Conseil communal a décidé, une année après le lancement, de répondre à la demande et à l'enthousiasme en doublant la pagination (passage de 4 à 8 pages). Il n'en reste pas moins que les sommaires continuent d'être remplis trois mois à l'avance.

Malgré ce contexte positif, Le Tourbillon a été à plusieurs reprises mis en question quant à son coût, quant à sa qualité (trop grande pour certains), quant à son utilité et quant à son rapport au journal hebdomadaire local indépendant Le Ô. Afin de pérenniser l'avenir du Tourbillon et de lui permettre d'évoluer dans un contexte apaisé et harmonieux, le Conseil communal a souhaité non seulement poursuivre son dialogue constant avec la Commission consultative de la communication et de la promotion de la Ville, mais également de saisir le Conseil général d'un rapport d'information.

Contexte actuel

Le Tourbillon est réalisé en interne par le Service de la communication. Ses coûts annuels d'impression et de distribution (11 éditions x 21'200 exemplaires) se composent comme suit :

- frais d'impression (Imprimerie des Montagnes) : CHF 91'135.- HT;
- frais de distribution (La Poste) en tout-ménage : CHF 43'543.50 HT;
- soit au total CHF 134'678.5 HT par année.

Suite à des suggestions récurrentes émanant notamment d'un groupe politique, demandant d'étudier des pistes de réduction de ces coûts, plusieurs options, résumées ci-dessous (options 1 à 4), ont été envisagées par la Ville.

En parallèle de ces réflexions internes, la Ville a été contactée par le journal Le Ô, représenté par son éditeur. Comme d'autres médias, ce journal commercial et privé peine à être pleinement rentable malgré un succès populaire indéniable.

Afin de profiter d'économies d'échelle, l'éditeur a proposé de regrouper les deux titres, Le Tourbillon et Le Ô, une fois par mois, dans une édition commune, selon un concept exposé ci-après (option 5).

Il est à noter que la Ville soutient Le Ô sous la forme d'achats mensuels d'annonces publicitaires pleine page pour un montant annuel, en 2022, de CHF 33'171.60. À cette somme s'ajoute l'achat d'annonces diverses émanant de la gérance communale, des musées, du service des ressources humaines ou encore de la voirie. Ainsi, en 2022, ce sont CHF 6'946.65 additionnels qui ont été alloués. À titre comparatif, la Ville de La Chaux-de-Fonds a dépensé, toujours en 2022, pour CHF 20'099.55 d'annonces dans le journal ArcInfo.

Afin de clarifier les diverses options proposées et d'obtenir un avis tant professionnel que politique, une séance a été organisée avec la Commission de la communication et de la promotion de la Ville (6 mars 2023), puis une rencontre avec les chef-fe-s de groupes politiques (7 mars 2023), et pour terminer un échange avec le directeur de l'Imprimerie des Montagnes, M. Per Meier (23 mars 2023).

Résumé des options

Option 1 - Impression du journal Le Tourbillon sur rotatives, au Centre d'impression romand (ESH Média, Monthey, VS), avec distribution via La Poste.

Cette solution d'impression sur rotatives réduirait sensiblement les coûts d'impression, en les diminuant d'environ 2/3 par rapport à la situation actuelle.

La charge totale annuelle (impression + distribution) pour la Ville se monterait alors à CHF 69'419.46 HT (contre actuellement CHF 134'678.5 HT).

Avantages

- une mesure d'économie forte;
- des délais d'impression raccourcis;
- une indépendance rédactionnelle complète;
- la conservation du format actuel (berinois) aéré et agréable à lire.

Désavantages

- la perte de revenus pour une imprimerie locale;
- une impression hors du canton;
- du papier de moins bonne qualité;
- un rendu d'impression de moins bonne qualité.
- aucune aide supplémentaire allouée au journal Le Ô.

Option 2 - Impression du journal Le Tourbillon sur rotatives, au Centre d'impression romand (ESH Média, Monthey, VS), avec encartage mensuel dans le journal Le Ô.

Dans cette hypothèse, le journal Le Tourbillon serait imprimé sur rotatives (option 1 ci-dessus), puis encarté le dernier vendredi du mois dans le journal Le Ô.

Nous parlons bien ici d'un simple encartage, les deux journaux restant indépendants dans leur forme et format.

La charge totale annuelle (impression + encartage) pour la Ville se monterait alors à CHF 64'768.- HT (contre actuellement CHF 134'678.5 HT).

Avantages

- une mesure d'économie concrète;
- un petit geste financier supplémentaire envers Le Ô;
- des délais d'impression raccourcis;
- une indépendance rédactionnelle complète;
- la conservation du format actuel (berlinois) aéré et agréable à lire.

Désavantages

- la perte de revenus pour une imprimerie locale;
- une impression hors du canton;
- une perte de visibilité pour le journal Le Tourbillon, alors encarté dans le journal Le Ô;
- du papier de moins bonne qualité;
- un rendu d'impression de moins bonne qualité;
- une obligation à être encarté le vendredi (jour de parution du Ô).

Option 3 – Impression du journal Le Tourbillon à l'Imprimerie des Montagnes, sur papier FSC, extrablanc

Suite à une discussion avec la direction de l'Imprimerie des Montagnes, cette dernière a proposé de revoir ses coûts d'impression à la baisse, en faisant un geste commercial et en proposant un papier moins onéreux, en échange d'un contrat de deux ans signé entre la Ville et l'imprimerie, pour l'impression de son journal.

Le papier utilisé serait labélisé "FSC" (Forest Stewardship Council), garantissant une gestion écologique, sociale et économique des forêts.

Afin de proposer des tarifs plus attractifs, l'Imprimerie des Montagnes envisage d'acheter, courant 2023, une nouvelle ligne de production, qui lui permettrait de fournir des prestations complémentaires ainsi que des prix compétitifs, uniques dans le canton. L'acquisition de ce nouvel outil de production devrait apporter des mandats et de la visibilité supplémentaires à l'imprimerie et, indirectement, à la ville. Le soutien de la Ville par un contrat de moyenne durée (deux ans) aiderait grandement l'Imprimerie des Montagnes dans ce nouveau défi.

La charge totale annuelle pour la Ville se monterait alors à CHF 104'703.50 HT (contre actuellement CHF 134'678.50 HT).

Avantages

- une mesure d'économie concrète;
- la conservation d'une impression locale;
- une indépendance rédactionnelle complète;
- la conservation du format actuel (berinois) aéré et agréable à lire;
- un papier labélisé FSC;
- un soutien à une imprimerie locale pouvant régater avec d'autres au niveau romand.

Désavantages

- aucune aide supplémentaire allouée au journal Le Ô;
- un coût restant plus élevé, mais pour un produit de meilleure qualité qu'avec une impression sur rotative.

Option 3bis – Impression du journal Le Tourbillon à l'Imprimerie des Montagnes, sur papier FSC recyclé

Cette alternative à l'option 3 ci-dessus varierait uniquement dans l'utilisation d'un papier FSC, mais recyclé.

Cette option est déconseillée par l'imprimeur lui-même, le papier recyclé étant, selon lui, moins écologique, car lavé et traité chimiquement (chlore, etc.).

La charge totale annuelle pour la Ville se monterait alors à CHF 108'993.50 HT (contre actuellement CHF 134'678.5 HT).

Avantages

- une mesure d'économie concrète;
- la conservation d'une impression locale;
- une indépendance rédactionnelle complète;
- la conservation du format actuel (berinois) aéré et agréable à lire;
- un papier labélisé FSC;
- une imprimerie locale pouvant régater avec d'autres au niveau romand.

Désavantages

- un papier recyclé jugé "peu écologique";
- un papier plus gris, mettant moins en valeur les photographies;
- aucune aide supplémentaire allouée au journal Le Ô;
- un coût restant plus élevé, mais pour un produit de meilleure qualité qu'avec une impression sur rotative.

Option 4 – Édition groupée mensuelle des journaux Le Tourbillon et Le Ô, avec impression au Centre d'impression romand (ESH Média, Monthey, VS).

Cette dernière option est celle proposée par l'éditeur du journal Le Ô.

Le dernier vendredi du mois, une parution groupée des deux journaux serait imprimée au Centre d'impression romand (ESH Média, Monthey, VS), dans laquelle le journal Le Ô est déjà produit à l'heure actuelle.

La Une (première page) de cette édition réunie présenterait les deux logos (Le Tourbillon + Le Ô) côte à côte, ainsi qu'un double sommaire (voir maquette annexée).

Les 16 premières pages de journal seraient celles du Tourbillon, et les 16 suivantes celles du Ô.

Ce rapprochement des deux titres obligerait le journal Le Tourbillon à passer d'un grand format aéré "berlinois" au format actuel du journal Le Ô, communément appelé "tabloïd", avec un papier journal de moins bonne qualité.

StarMedia SA, éditeur du journal Le Ô, deviendrait alors le maître d'œuvre technique de cette édition mensuelle regroupée. En sa qualité de grand client auprès de La Poste et de l'imprimeur, StarMedia SA économiserait ainsi sur ses coûts et ferait profiter la Ville de cet achat groupé.

Les deux rédactions resteraient autonomes, avec néanmoins un partage d'informations mensuel sur les sommaires à venir, afin d'éviter au mieux de potentiels doublons dans les thématiques traitées.

La charge totale annuelle pour la Ville se monterait alors à CHF 88'550.- HT (contre actuellement CHF 134'678.5 HT).

Avantages

- une mesure d'économie concrète;
- un geste financier supplémentaire envers Le Ô;
- des délais d'impression raccourcis;
- une certaine indépendance rédactionnelle.

Désavantages

- la perte de revenus pour une imprimerie locale;
- une impression hors du canton;
- du papier de moins bonne qualité;
- un rendu d'impression de moins bonne qualité;
- le passage du Tourbillon à un format "tabloïd", moins qualitatif et valorisant pour la Ville;
- de potentiels sujets traités à double;

- des potentiels sujets traités avec des angles rédactionnels contradictoires;
- une obligation à être encarté le dernier vendredi du mois (jour de parution du Ô);
- un "mélange des genres" entre un journal officiel et un journal commercial;
- un risque non négligeable d'incompréhension des autres médias cantonaux, pouvant juger cette option comme étant inéquitable, voire étant un subventionnement déguisé.

Résumé des séances et rencontres

Plusieurs séances et rencontres ont été organisées afin de discuter de ces diverses options : Commission de la communication et de la promotion de la Ville (6 mars 2023), rencontre avec les chef-fe-s de groupes politiques (7 mars 2023), et échange avec le directeur de l'Imprimerie des Montagnes, M. Per Meier (23 mars 2023).

Voici la synthèse des deux premières :

- À une exception près, tous les chefs de groupe présents ont rejeté la variante d'une édition commune avec Le Ô.
- La variante "encartage dans Le Ô" n'a quant à elle que peu séduit, car retirant notamment de la visibilité au journal de la Ville.
- Les chef-fe-s de groupes politiques, à une exception près, se sont dits favorables à une indépendance totale du journal de la Ville.
- La Commission de la communication, composée notamment de professionnels, a relevé un problème déontologique non négligeable concernant une potentielle édition commune des deux journaux, l'un commercial, l'autre institutionnel. Un regroupement des deux titres nécessiterait alors une différenciation stricte (papiers, couleurs ou encore typographie différentes) afin d'éviter toute confusion.
- L'entier des personnes interrogées ont signalé qu'en l'état, les CHF 60'000.- de différence constatés entre les frais d'impression en local (Imprimerie des Montagnes) et ceux via rotative (Monthey / VS) ne pouvaient justifier le fait de favoriser l'économie locale.

- Les divers interlocuteurs et interlocutrices ont souhaité qu'une rencontre avec l'Imprimerie des Montagnes soit organisée, afin d'expliquer la situation à son directeur et réfléchir à des pistes d'économies (chose faite le 23 mars 2023).

Synthèse de la rencontre avec l'Imprimerie des Montagnes :

- Le directeur s'est dit conscient de la différence de prix, en précisant toutefois ne pouvoir rivaliser avec une rotative industrielle.
- En outre, il a expliqué être sur le point d'acquérir un nouvel outil de production (investissement d'environ CHF 1 mio), qui lui permettrait de fournir de nouvelles prestations et tarifs compétitifs, uniques dans le canton. Cette nouvelle ligne de production lui ouvrirait de nouvelles débouchées, notamment au niveau régional/romand. De fait, le directeur de l'Imprimerie des Montagnes souhaiterait vivement le soutien de la Ville à ce projet par un engagement contractuel sur deux ans portant sur l'impression du journal Le Tourbillon dans son entreprise.
- En cas d'accord à ce sujet, il est proposé à la Ville les deux nouvelles offres d'impression suivantes (options 3 et 3bis ci-dessus) :
 - 1) Impression sur du papier FSC (Forest Stewardship Council), extrablanc, 80 grammes. Coût par édition : CHF 5'560.- HT, à la place de CHF 8'285.- HT actuellement. Soit, par année, pour 11 éditions, CHF 29'975.- d'économies pour la Ville.
 - 2) Impression sur du papier FSC, recyclé, 80 grammes. Coût par édition : CHF 5'950.- HT, à la place de CHF 8'285.- HT actuellement. Soit, par année, pour 11 éditions, CHF 25'685.- d'économies pour la Ville.

Décision du Conseil communal

En tenant compte des avis majoritaires émanant de la Commission de la communication et de la promotion de la Ville, ainsi que des chef-fe-s de groupes politiques, le Conseil communal a validé, en date du mercredi 5 avril 2023, l'option 3 ci-dessus, à savoir la conservation de l'impression du journal Le Tourbillon à l'Imprimerie des Montagnes, sur papier FSC extrablanc, avec contrat de deux ans auprès de cette imprimerie.

Cette option offre l'avantage de réduire de près de CHF 30'000.- par année les coûts d'impression du journal, tout en utilisant un papier labélisé FSC, et en conservant un mandat avec une imprimerie locale, dotée d'un futur nouvel outil de production attractif.

Un rapprochement avec le journal Le Ô a été écarté, comme majoritairement conseillé par les diverses personnes interrogées, notamment afin d'éviter un "mélange des genres" entre un journal commercial et institutionnel, afin que la collectivité n'ait pas à financer un média privé, et afin de conserver un traitement équitable avec les autres médias du canton.

Il est d'ailleurs à noter à propos de ce dernier point que les achats d'annonces mensuelles pleine page par la Ville dans le journal Le Ô, initiés comme "aide au lancement" du titre, ont été prorogés uniquement jusqu'en mars 2024. Pour la suite, le Conseil communal fera le point de la situation à la fin de l'année 2023.

Préavis de la Commission de la communication et de la promotion de la Ville

Ce rapport a été préavisé favorablement à l'unanimité des membres présent-e-s lors de la séance de la commission de la communication et de la promotion de la Ville qui s'est tenue le 27 juin 2023.

Conformité au programme de législature

Comme souhaité par le programme de législature 2020-2024 (en page 25), afin de répondre aux nécessités croissantes d'informations fiables et distanciées, le Conseil communal a assuré dès septembre 2021 le lancement du journal mensuel officiel de la Ville, Le Tourbillon.

Ce journal a su s'imposer au fil du temps comme un outil de communication efficace et apprécié, valorisant notamment la Ville, ses acteurs sportifs, culturels ou encore économiques, et offrant une tribune aux partis politiques ainsi qu'au Conseil général.

Le lancement de son pendant numérique, www.letourbillon.ch, permet de plus de toucher d'autres audiences et sur des supports de communication variés (médias sociaux notamment).

Conséquences sur les finances

L'option validée par le Conseil communal, soit l'impression via l'Imprimerie des Montagnes, sur du papier FSC, avec un contrat de deux ans, permet une économie de près de CHF 30'000.- par année.

Conséquences sur les ressources humaines

Aucune.

Collaboration intercommunale

Aucune.

Éléments relatifs au développement durable

a) Aspect environnemental

L'utilisation de papier FSC (Forest Stewardship Council) encourage une gestion écologique, socialement bénéfique et économiquement rentable des forêts du monde. Ce label garantit que les besoins de la génération actuelle puissent être satisfaits sans compromettre les besoins de la génération future.

b) Aspect social

La fin d'une relation contractuelle avec une imprimerie locale (Imprimerie des Montagnes), remplacée par une entreprise hors du canton (Centre d'impression romand, ESHMédia, Monthey, VS), ne serait pas sans conséquence, tant humaine qu'économique, pour l'imprimerie en question.

c) Aspect économique

De façon indirecte, l'achat d'une nouvelle ligne de production par l'Imprimerie des Montagnes devrait permettre à cette entreprise de se diversifier et de remporter des mandats supplémentaires, ceci ayant des conséquences positives pour la Ville.

d) Conséquences en termes de rayonnement de la Ville

La conservation d'un journal institutionnel imprimé localement et distribué en tout-ménage garantit une transmission de l'information auprès de ses citoyen-ne-s, via sa version papier et de son pendant numérique (letourbillon.ch). À noter que son site Internet permet de s'affranchir des frontières communales.

En outre, un rapprochement complet avec le journal Le Ô aurait pu avoir des conséquences négatives non négligeables dans les relations avec les autres médias du canton, nuisant au "rayonnement médiatique" de la Ville en tant qu'institution.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'information.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président La chancelière
Jean-Daniel Jeanneret Floriane Mamie